



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 28 avril 2021

Textes

- Anatol Clément BANNEM, Chef du Bureau par intérim de la MINUSCA à Bouar
- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Major Ibrahim ATIKOU, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

CHEF DU BUREAU p.i. DE LA MINUSCA A BOUAR

Processus électoral

L'amélioration de la situation sécuritaire dans la Nana-Mambéré ainsi que les efforts politiques qui ont été mis en place entre les deux tours des élections ont permis le déroulement paisible du processus électoral pour les élections législatives partielles du 14 mars 2021. La sécurisation de la Nana-Mambéré a reposé sur les forces gouvernementales qui sont présentes dans la préfecture depuis le 08 février 2021 ainsi que sur la Force de la MINUSCA qui était positionnée dans des endroits stratégiques, notamment dans les bastions du mouvement 3R. Par ailleurs, les efforts politiques qui ont été déployés, à l'instar des contacts entrepris par la MINUSCA avec le mouvement 3R a permis le déroulement apaisé des élections dans les zones où le 3R est présent, même en l'absence de toute présence sécuritaire.

Par ailleurs, entre les deux tours des élections, la MINUSCA a effectué une sensibilisation de masse de la population dans la préfecture, en collaboration avec les autorités locales, pour informer les leaders communautaires, les comités locaux, les ex-combattants non éligibles au Programme National de DDRR, les jeunes sujets à la violence et les femmes sur 1) le mandat de la MINUSCA et les dispositions pertinentes de l'APPR ; (2) le rôle de la MINUSCA dans l'organisation des élections ; et (3) la gestion des rumeurs, la manipulation et l'instrumentalisation de la jeunesse en temps de crise ; la participation de la population et des communautés à la sécurisation de leur cité.

Le deuxième tour des élections partielles du 23 mai s'organise tranquillement dans la préfecture de la Nana-Mambéré. La MINUSCA, à travers sa division électorale,

a déjà publié le plan de déploiement du matériel électoral. Au-delà, le Bureau de terrain de Bouar continue à assurer le mandat de la MINUSCA à travers les patrouilles mixtes, de jour comme de nuit. La MINUSCA continue de façon résolue, à participer aux réunions de sécurisation intégrée de la préfecture.

SITUATION SUR LE TERRAIN

Relativement à la situation sécuritaire, pour le moment, la situation est calme dans la Nana-Mambéré. L'arrivée des FACA et leurs alliés dans la préfecture le 08 février a engendré la fuite des éléments des groupes armés alliés sur les axes clés de la région. En revanche, il y a toujours dans certains endroits de la Nana-Mambéré, des incidents impliquant des groupes armés. En effet, le bureau de terrain de Bouar continue d'enregistrer régulièrement des violations de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) dans la Nana-Mambéré par les combattants des groupes armés alliés et d'autres parties prenantes.

De façon générale, le bureau de terrain de Bouar continue les patrouilles dans plusieurs localités en sillonnant les principaux axes. Enfin, la Force a positionné dans des endroits stratégiques de la préfecture des casques bleus du contingent bangladais pour la surveillance et dissuader toute situation préjudiciable aux civils.

Pour finir, nous restons prudents mais néanmoins en état d'alerte par rapport à toutes les rumeurs et travaillons pour une bonne tenue des élections dans la Nana-Mambéré le 23 mai.

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

- La MINUSCA soutient les consultations nationales entamées le 19 avril 2021 et préalables au dialogue républicain lancé par le Président de la République. A cet effet, la Mission a apporté son appui logistique pour le transport de membres des forces vives de la nation, sur demande des autorités nationales. Il s'agit notamment des sultans de Birao et de Ndélé.
- La division de l'assistance électorale de la MINUSCA continue d'appuyer les préparatifs pour les scrutins du 23 mai et au processus électoral en général. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général, Denise Brown, a participé à l'atelier d'évaluation des législatives du 14 mars, tenue la semaine dernière à Bangui.

Dans son intervention, la Représentante spéciale adjointe a précisé que le processus électoral entamé le 27 décembre 2020, avec les scrutins présidentiel et législatifs, a contribué à la stabilité des institutions. Elle a rappelé la coordination mise en place entre l’Autorité Nationale des Elections (ANE) et les partenaires, qui a permis de bien préparer les élections du 14 mars, tout en précisant que la MINUSCA ira jusqu’au bout du processus électoral y compris dans l’appui à l’organisation des élections locales. « Les enjeux stratégiques des élections locales sont importants aussi bien pour la gouvernance que pour le développement au niveau local », a dit la Représentante spéciale adjointe.

A l’issue de l’atelier d’évaluation de l’ANE, des recommandations ont été faites pour l’amélioration organisationnelle et opérationnelle des prochaines élections.

- Dans le cadre de son mandat d’appui politique, technique et opérationnel à la mise en œuvre de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA), la MINUSCA soutient actuellement les autorités locales dans l’organisation d’activités pour relancer les comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP), organes créés dans le cadre de l’Accord.

A Bouar, le bureau de la MINUSCA a participé à la session de travail avec le préfet de la Nana-Mambéré sur l’organisation des CMOP et des Comités Techniques de Sécurité (CTS) de la Nana-Mambéré. Dans la Lobaye, les mécanismes locaux de mise en œuvre de l’APPR redémarrent une série d’initiatives tandis qu’à Boda, une mission de sensibilisation sur le DDRR et la cohésion sociale, la première du genre depuis la création de ce comité (30 participants dont six femmes), a eu lieu. Le préfet a transmis à la MINUSCA une liste de 31 ex-combattants de l’UFR, candidats au programme DDRR. À la suite de cette rencontre et les préoccupations exprimées par les représentants des jeunes face aux tensions post-électorales, le préfet, avec l’accompagnement de la MINUSCA, tiendra une mission de réconciliation et de sensibilisation sur l’APPR-RCA à Boganda le 10 mai prochain.

La MINUSCA a également soutenu au cours des dix derniers jours l’organisation de réunions des CMOP et CTS à Mbaïki ainsi que la formation en matière de négociation et médiation des membres du CMOP et CTS du Mbomou. Elle compte appuyer la mission des membres du CMOP et CTS du Mbomou à Gambo/Pombolo, du 3 au 5 mai, pour réfléchir avec la population sur la sécurité dans cette localité.

Les comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et les comités techniques de sécurité (CTS) font partie des mécanismes de suivi de l’APPR-RCA. Le CMOP est chargé d’évaluer l’état de mise en œuvre de l’Accord au niveau préfectoral tandis

que le CTS supervise la mise en œuvre des arrangements temporaires de sécurité, entre autres tâches.

DDR/CVR

- La Section DDR a facilité l'arrivée de la délégation de l'unité d'exécution du Programme national de DDRR à Bria pour le paiement des indemnités pour les 48 ex-combattants restants et appuyé la mission à Ouanda-Djallé, pour assurer la préparation de l'opération de Désarmement et Démobilisation.

- Dans le cadre du programme de réduction de la violence communautaire (CVR) à Bangui les formations professionnelles de courte durée (3 mois) se poursuivent à l'intention de 500 nouveaux bénéficiaires du 3eme arrondissement en supplément au premier groupe de 600 qui a déjà achevé la formation.

A Bria, un groupement de 15 femmes bénéficiaires du projet CVR a entamé son activité génératrice de revenu dans le secteur de la boulangerie, avec une production d'environ 350 pains par jour pour approvisionner le quartier Bornou et l'ensemble de la ville.

A Bangassou, l'équipe DDR/UNOPS a organisé une journée de sensibilisation à l'intention de 500 bénéficiaires dont 253 femmes sur la paix, la cohésion sociale et la bonne gestion des activités génératrices de revenus. A Bossangoa, l'équipe DDR/UNOPS a organisé deux jours d'atelier de formation pour les 500 bénéficiaires du CVR en cours sur la gestion et l'utilisation appropriée des kits qui leur seront remis en fin de formation pour leurs activités génératrices de revenus.

A ce jour, 3292 bénéficiaires, dont 1391 femmes ont été déjà enregistrés dans le programme CVR pour 2021.

DROITS DE L'HOMME

- Entre le 20 et le 26 avril 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 25 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 52 victimes (42 hommes, six femmes, une fille, deux mineurs non identifiés et un groupe de victimes collectives). Les préfectures les plus touchées sont la Nana-Gribizi (un incident avec 15 victimes), la Vakaga (cinq incidents avec 22 victimes), le Mbomou, la Nana-Mambéré et l'Ouham-Pendé.

Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés concernent des cas de meurtres (cinq incidents et 10 victimes), de menace de mort (un incident et une victime), de viol (deux incidents et deux victimes), de traitement cruel et inhumain (un incident et une victime), de blessés (trois incidents et 17 victimes), d'atteintes à l'intégrité physique (trois incidents et quatre victimes), de détention et arrestation arbitraire (deux incidents et trois victimes), de confiscation de biens (trois incidents et six victimes), de privation de liberté (un incident et une victime), d'occupation d'école (un incident et une victimes collectives), de destruction et de pillage (deux incidents et quatre victimes) et de recrutement de mineurs (un incidents et deux victimes).

Les auteurs présumés sont les groupes armés, d'une part, et les agents de l'Etat et alliés, de l'autre. Les groupes armés sont responsables présumés de 21 incidents affectant 47 victimes : FPRC (six cas et huit victimes), les arabes misseriyas (cinq cas et 22 victimes), la coalition 3R/Anti-Balakas (trois incidents et six victimes), l'UPC (deux incidents et deux victimes), les Anti-Balakas (un incident et une victime), les groupes armés coalisés (deux incidents et cinq victimes) et l'Armée de résistance du Seigneur (un incident et deux victimes). De leur côté, les agents de l'Etat et leurs alliés sont présumés auteurs de quatre incidents affectant cinq victimes.

PROTECTION DE L'ENFANCE

- La MINUSCA a documenté 11 violations graves des droits de l'enfant entre le 16 et le 22 avril, dont un meurtre. Les autres violations graves concernent trois cas de violences sexuelles, trois enlèvements, un cas de recrutement et utilisation d'enfants, un cas de mutilation, un cas de déni d'accès humanitaire et une attaque contre une école.

Parallèlement, le bureau de protection de l'enfant de la MINUSCA a organisé sept sessions de sensibilisation sur les violations graves des droits de l'enfant ainsi que sur les mécanismes de reporting. 122 personnes dont 61 femmes y ont pris part notamment des membres de la police, de l'Autorité Nationale des Elections (ANE), des personnels d'ONG et de la MINUSCA.

BUREAUX RÉGIONAUX

- Au cours de la semaine écoulée, la Direction régionale des affaires sociales et la section des Affaires civiles ont organisé la deuxième session de renforcement des capacités des membres du comité de suivi de l'accord de paix entre les communautés

Goula et Sara, signé à Ouadda à la suite d'un affrontement entre des éléments armés affiliés aux deux communautés en mai 2020. Trente personnes dont 11 femmes et des leaders communautaires de l'axe Aigbando, ont participé à cette session.

- Le bureau de la MINUSCA à Berberati a organisé une campagne de sensibilisation sur les valeurs fondamentales de la paix dans les écoles, avec la participation de 35 élèves dont 15 filles des lycées Barthelemy Boganda, Zegbé et Padré-Pio. Les membres de la plateforme religieuse ont échangé avec les participants sur la culture de la non-violence, les valeurs fondamentales de la paix ainsi que les défis liés au rétablissement de la paix à Mambéré-Kadei.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 27 avril 2021:

- Cas accumulés	763
- Cas guéris	652
- Cas actifs	96
- Décès	6

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

Cette semaine, la situation sécuritaire a été relativement calme sur toute l'étendue du territoire. Néanmoins on note quelques actes de vols et de violences commises par les membres des groupes armés coalisés. Le déploiement des FACA dans les différentes localités se poursuit toujours notamment à l'Est et au Centre du pays, entraînant très souvent des déplacements massifs de populations qui trouvent refuge auprès des bases de la mission. La Force de la MINUSCA, conformément aux tâches qui lui sont dévolues dans le cadre du plan intégré de sécurisation des élections, en coordination avec l'ANE, procède depuis la semaine dernière à des réunions de coordination pour un parfait acheminement du matériel électoral et de la sécurisation des votes du 23 mai prochain.

Les casques bleus continuent d'assurer leur mandat de protection des populations civiles, de dissuasion de violence exercée par les éléments des groupes armés et d'appui au gouvernement centrafricain pour la restauration de l'autorité de l'Etat. Des opérations de sécurisation sont conduites par les casques bleus, parfois conjointement avec les FACA, afin de contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire. Les casques bleus restent également déterminés à conserver le dispositif

sécuritaire le long de l'axe Bangui-Garoua-Boulai afin d'assurer trois (03) départs de convois par semaine dans les deux sens.

A l'Est du pays, la situation reste calme mais volatile du fait des actions des éléments armés sur la population et sur les ouvrages publics. A cet effet des opérations de sécurisation robustes de jour comme de nuit sont menées sur les axes, dans les villes et leurs alentours afin de prévenir et dissuader les groupes armés de toute exaction. Des patrouilles de casques bleus zambiens durant toute la semaine dans Birao, Ammameu, Amdafock et leurs environs ont permis aux populations de vaquer normalement à leurs activités. Les localités de Ippy, Bria et Yalinga ont été également parcourues par les casques bleus rwandais. Alors que toute la bande Sud-est de Bangassou à Obo a été couverte par les Marocains. Les casques bleus ont conduit un total de 846 patrouilles de jour comme nuit dans la région Est.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme, mais volatile. Conformément au planning des opérations, des actions robustes de sécurisation sont conduites nuit et jour pour dissuader et empêcher les agissements des groupes armés coalisés. Les casques bleus burundais ont patrouillé dans les localités de Sibut, Grimari et Dekoa. Les villes de Bambari, Ngakobo, Chimbolo, Kaga Bandoro et Bamingui ont été quant à elles couvertes par les casques bleus mauritaniens et pakistanais pour empêcher et dissuader les groupes armés de toute tentative d'activités illégales au détriment des populations. De jour comme nuit, les casques bleus, ont conduit 978 patrouilles dans cette partie du territoire.

A l'Ouest du pays, la situation a été relativement calme mais reste préoccupante du fait de la présence de groupes armés. Ces derniers dans leur repli face à l'offensive menée par les FACA ont changé de stratégie en s'adonnant à l'usage des moyens lâches et non conventionnels de faire la guerre tels que l'usage d'engins explosifs improvisés. C'est ainsi que les 20 et 22 avril 2021, respectivement dans les localités de Bondiba et Yongo, deux engins explosifs ont fait des victimes au sein des civils. Des investigations sont en cours pour identifier et établir la culpabilité des responsables de ces actes odieux. Pour rassurer la population, des patrouilles robustes sont menées de jour comme de nuit dans les villes et sur les axes pour dissuader les éléments armés. Un total de 285 patrouilles a été exécuté dans cette partie du pays.

A Bangui, la situation a été relativement calme. On constate une reprise progressive des différentes activités. Les unités de l'état-major intégré de Bangui assurent leur mission de sécurisation des huit arrondissements de la capitale en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines. Bangui en cette période de délestage, fait

l'objet d'une surveillance particulière afin de limiter le banditisme et la criminalité. Dans le cadre de son mandat e protection des populations civiles, la Force a mené un total de 2109 patrouilles sur l'ensemble du territoire Centrafricain.

CIMIC

Dans le cadre des activités civilo-militaires, les unités ont poursuivi leurs activités de soutien aux populations. A Bangassou, le contingent marocain a distribué de l'eau et apporté une assistance médicale aux populations et un appui en équipements sportifs aux jeunes.

A Bangui, l'état-major intégré de la MINUSCA a distribué 64100 litres d'eau dans plusieurs quartiers, au bénéfice de 2900 personnes. L'unité portugaise d'intervention rapide a fait un don de produits pharmaceutiques à l'hôpital communal de Bangui. Le contingent Burundais a apporté une assistance médicale aux populations de Vangue et organisé un match de football face aux jeunes de Ndomété pour clôturer une campagne de sensibilisation sur les violences et la gestion des rumeurs.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée au sein de la composante police de la MINUSCA a été marquée par d'intenses activités relatives à la protection des civiles, l'appui opérationnel des forces de sécurité intérieure et la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le 23 avril a eu lieu le lancement par UNPOL du projet d'aménagement électrique du commissariat de police du 6eme arrondissement de Bangui. Ledit projet d'une valeur de 7.030.650 francs CFA est entièrement financé par la Police des Nations Unies en vue d'améliorer le cadre et les conditions de travail des homologues des forces de défense et de sécurité (FSI).

Le 23 avril, à Paoua, UNPOL aux côtés des FSI a pris part à la cérémonie de lancement d'un projet à impact rapide relatif à la construction d'un forage, d'une clôture et la réhabilitation des douches externes et internes de la maison d'arrêt de Paoua. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administrative, municipale et locale de la ville, du président du groupe des jeunes, du régisseur de prison, du commandant de brigade et du commissaire de police de ladite localité, qui a remercié la MINUSCA pour les différentes réalisations.

A Birao, le 23 avril, les UNPOL conjointement avec la section des affaires civiles et en présence des responsables FACA et FSI, ont animé une session de formation sur « la gestion des conflits intercommunautaires » au profit des agents de l'Etat, du comité local de la paix et réconciliation (CLPR). Durant cet atelier, les participants ont été éduqués sur les mécanismes à mettre en place lors d'un conflit et des solutions à y apporter.

A Kaga-Bandoro, les officiers UNPOL ont animé une session le 23 avril, sur « la cohésion sociale et le vivre ensemble ». A cet effet, les orateurs ont mis l'accent sur la nécessité du pardon et la solidarité, des notions qui permettent la réduction de la violence et la haine au sein de la communauté.

A Berberati Unpol a sensibilisé les populations le 24 avril, sur le mandat de la Mission. Le même jour, à Obo, les UNPOL ont sensibilisé les personnes déplacées du site de Ligoua sur les mesures barrières face à la COVID -19 et distribué du savon.

A Bangui, UNPOL a participé le 24 avril à une session sur la facilitation du retour des personnes déplacées des quartiers Kina, Makambo et Boeing en présence des autorités locales et des présidents de groupes de jeunes. Au terme des échanges, leurs interlocuteurs ont souhaité de la MINUSCA, la multiplication des patrouilles dans leur secteur pour leur quiétude et le retour définitif de la population.

Au commissariat du 7^e arrondissement de la capitale, le mentoring a porté sur « l'information et le renseignement ». Durant les échanges les participants ont été éduqués sur l'importance des sources de renseignement et la différence entre information et renseignement.

APPUI OPERATIONNEL

Les états-major intégrés de la MINUSCA à travers leurs unités de police constituées et les officiers de police individuels, conjointement avec les forces de sécurité intérieure, poursuivent les patrouilles diurnes et nocturnes dans les différents artères et carrefours sensibles de Bangui et en régions. Cette présence a contribué relativement à la diminution de la criminalité dans les grandes villes de la RCA.

Le 22 avril, l'unité constituée de police du Cameroun a appuyé les sapeurs-pompiers Centrafricains pour éteindre le feu à l'ambassade de France de Bangui. Le 23 avril à Bria dans la Haute-Kotto, les officiers UNPOL ont procédé à la sécurisation d'une distribution des vivres par une ONG au profit de 5532 bénéficiaires dont 1051 ménages des sites des personnes déplacées des blocs 11,12,13,14 et 15.

Le 24 avril, les officiers UNPOL sont intervenus pour extirper des mains d'une foule hostile, un individu poursuivi pour coups et blessures graves causés à sa voisine depuis le bloc 2 du camp des personnes déplacées internes de Bamou, dans la Nana-Gribizi.

Grâce au monitoring et conseils de UNPOL, les forces de sécurité intérieure jadis logées à la base Minusca de Kaga Bandoro depuis les événements de décembre 2020, ont regagné leur habitation de la ville en toute quiétude le 23 avril dernier.

Le 26 avril, à Obo, UNPOL est intervenue dans une session de formation organisée par la section des Droits de l'homme de la MINUSCA au profit des forces de sécurité intérieure en présence du préfet et le chef de bureau par intérim de la Mission.

Au total 15 FSI des commissariat, brigade et compagnie de Gendarmerie de la place y ont pris part sur le thème « intégration perspective droit de l'homme dans le travail des agents et officiers de police judiciaires » en présence des autorités administratives de ladite Préfecture. UNPOL a rappelé qu'en matière d'enquête, il faut toujours préciser au mis en cause ses droits et en ce qui concerne les mineurs la présence des parents est toujours requise et à défaut un assistant social.

© SCPI 2021